

## Commission Solidarités de la Communauté de communes Pyrénées audoises du 12 décembre 2016

### Présents :

- Georges REVERTE
- Jean-Jacques AULOMBARD
- Christian MAUGARD
- Andrée BROUSSARD
- Ginette JAMMES
- Madeleine PUJOL
- Régine DUMAS (services RAM/LAEP)
- Karine GONZALEZ (Coordinatrice CEJ)
- Audrey FOURMAUT (Coordinatrice CLS)
- Elodie ROUQUIE (Pôle Politiques territoriales)

### Absents excusés :

- Serge WEINBERG
- Juliette COSTE
- Incarnation MARTY
- Virginie ORTIZ
- Isabelle SZYMANSKI
- Francis Malfant
- Valérie BOUCABEILLE (Resp. CIAS)

### **Rappel de l'ordre du jour :**

#### 1/ Santé

- synthèse du COPIL CLS (CR en PJ) et discussion des objectifs de l'avenant (incluant un focus sur la nutrition)
- point sur les MSP et centre médical du territoire
- Réflexion autour d'un projet de santé connectée à partir des exemples de Chalabre et Axat

#### 2/ Enfance - Jeunesse – Petite enfance

- Ajout : difficultés de recrutement de personnel diplômé au sein des EAJE
- bilan de l'action "fiesta familia" et analyse du questionnaire rempli par les familles à cette occasion (PJ)
- RAM/LAEP : retour sur les premiers instants des services + perspectives

#### 3/ Informations diverses

- Présentation du travail en cours sur les visuels LAEP + RAM (PJ)
- Présentation des mesures vigilance attentat (objectifs et déploiement envisagé dans les structures enfance-jeunesse – PJ)
- Les ajustements opérationnels dans l'organisation des ALSH en 2017 suite aux conclusions du COPIL CEJ (réunions d'équipe, périodes d'ouverture, séjour numérique ados en PJ)
- Rapide compte-rendu de la réunion alimentation-nutrition du docteur GRAND à la crèche d'Espéraza à destination des parents du 06/12 (documents utilisés en PJ)

# 1/ Santé

## COMPTE RENDU COPIL CLS

Point sur les 4 Axes du Contrat local de santé.

### **1. Accès aux droits et aux soins**

Coordonner les actions sur le territoire et apporter des solutions aux manques.

*Objectif : créer une plateforme de services en répondant aux besoins de la population et des professionnels de santé.*

- **Annuaire des services de santé** : bons retours mais à mettre sur le site de la communauté de communes pour avoir une version à jour.

- Organisation de **3 matinées de dépistages du Diabète** en partenariat avec la Mutualité Française et l'association des diabétiques de l'aude :

- Espezel : le 22 octobre : 60 dépistages
- Quillan : 2 novembre : 102 dépistages
- Espéraza : 6 novembre : 180 dépistages

- **Modification des lignes de TAD** : nouvelles lignes de créés pour desservir les maisons de santé et les maisons de services aux publics. (Suite enquête territoire)

- **Convention avec « Médecins du monde »** : permanences de médiation santé sur 5 points du territoire. Ouverture de droits, accompagnement dans les démarches, évaluation médicale et sociale. (Peut-être l'occasion de travailler sur une plateforme mais besoin de connaître le besoin de la population !!)

Le travail se fera en lien avec le CIAS et leur convention signée avec la CPAM pour l'ouverture de droits

### **2. Les personnes âgées :**

Repérer les ruptures de réponses dans le parcours de la personne âgée et adapter l'offre en lien avec le conseil départemental et l'ensemble des partenaires.

- **Classeur de liaison à domicile** : travail avec le CLIC : faciliter la communication entre les différents services intervenant à domicile. Classeur commun avec une partie commune planning échange d'information... le classeur sera testé chez les nouveaux bénéficiaire de l'APA (GIR 4 5)

- la semaine bleue : démarche nationale qui consiste à mettre en place des animations culturelles et ou sportives à destination des personnes de plus de 60 ans (besoin listing mairies)

Initiative lancée par l'ancienne communauté de communes d'Axat et élargie à l'ensemble du territoire cette année.

Bon retours

- **Le train du bien vieillir** : Action avec la communauté de communes Agly Fenouillèdes financée par les caisses de retraite de l'inter régime et la Mutualité Française (appel à projets) plus de 200 seniors

Film de la journée

Objectif : informer et communiquer sur des questions de prévention santé : forum

Mise en place d'un programme de prévention santé étalé jusqu'en 2017 : programme d'activités physiques

Parcours prévention santé 10aine de personnes

5 conférences : bien vieillir, bien manger, bien dormir, bien être et bien rire.

2017 : travailler sur le repérage de la fragilité : avec le CIAS et les intervenants à domicile !

### 3. La santé des jeunes :

*Objectif : rendre plus lisible le cadre d'intervention créer des partenariats.*

Peu de ressources : l'Education Nationale doit transmettre un recueil de données à l'ARS qui permettra de lister les besoins et d'engager des actions.

Intermède : CSAPA généraliste : centre de soins et accompagnement prévention addictions

Début d'une unité mobile proposent des permanences sur site à la demande et ouvert à des interventions scolaires

Fin de la permanence PAEJ (point accueil écoute jeunes) sur Espéraza : le structure n'a plus les financements.

### 4. Santé Environnement :

A développer en 2017 avec des actions sur la nutrition.

Avenant : CLS prolongé d'un an. (Nouveau Plan Régional de Santé en 2018)

### MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE D'ESPERAZA

Projet en construction : fin des travaux mars 2017.

Coût d'investissement :

Construction	560 000 €
Honoraires (MOE, BC, SPS, géomètre)	67 000 €
Dommage ouvrage	13 800 €
<b>TOTAL</b>	<b>640 800 €</b>

Financements :

Etat (DETR)	125 452 €	Obtenu
Etat (FNADT)	100 000 €	Obtenu
Département	112 000 €	Obtenu
Région	150 000 €	Obtenu
Europe : FEADER	25 188 €	Attente
Autofinancement : Emprunt	128 160 €	
<b>TOTAL</b>	<b>640 800 €</b>	<b>TOTAL</b>

- Loyer annuel pour équilibre de l'opération : 51 060 €
- **Soit par mois : 4 255 € ou par m2 6.76 €. (surface de 629m2)**

Les professionnels de santé ont accepté le montant du loyer mais ils souhaitent que la communauté de communes prenne en charge les frais de ménage de la future MSP.

**20 Professionnels de santé impliqués dans le projet :**

Spécialité	Civilité
<b>4 Médecins Généralistes</b>	Dr BAILLE
	Dr COUÉ
	Dr LEGOIC
	Dr LEVY
<b>9 Infirmiers(es)</b>	Mme CALAS
	Mme TORRES
	Mr PATALONE
	Mme BACQUET
	Mme AMIGUES
	Mme DELAYE
	Mr MAUNIER
	Mme TRICOIRE
	Mme BELATRECHE
<b>2 Diététiciennes</b>	Mme MENDEZ
	Mme LARCHER
<b>2 Dentistes</b>	Dr BOTELLA
	Dr PINSART
<b>1 Psychologue</b>	Mme BIGOU
<b>2 Pédicures/Podologues</b>	M GABIGNAUD
	M HERAULT

Un kinésithérapeute a également demandé à intégrer le projet : il faudra donc prévoir des travaux pour lui aménager une partie de la surface (au niveau de l'ancienne salle de motricité)

Quelques photos de l'avancement des travaux (le 8 décembre 2016)







Visuel fin de projet :



## **MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE CHALABRE**

### **Points en discussion :**

#### **Avec la Commune de Chalabre :**

L'ancienne CC du Chalabrais avait inclus la démolition des bâtisses de l'emprise de construction de la MSP. Les élus de la CCPA ont préféré une mise à disposition de terrains nus, pour éviter les problèmes avec le bâti attenant. Une discussion s'est ouverte. Toutefois les bâtisses sont tombées toutes seules et la municipalité a du faire procéder à l'évacuation des ruines et à la consolidation d'une maison riveraine dont la propriété est en cours de transfert à la commune. Le montant de cette opération serait de 80 000 € pour le traitement des effondrements et de 29 400 € pour l'acquisition de la maison riveraine.

La mairie souhaite acquérir l'ancien siège de la CC du Chalabrais aujourd'hui désaffecté. La valeur de cet immeuble est évaluée par les Domaines à 100 000 € et figure au bilan de la MSP.

La commune conteste cette inscription, estimant que sa part de financement de 100 000 € sur laquelle le maire s'est engagé est réalisée avec le traitement de l'effondrement et la mise à disposition de la maison riveraine.

Mme Pujol demande à monsieur Aulombard si la mairie a mis en place un arrêté de mise en péril concernant la maison qui s'est effondrée.

#### **Avec les professionnels :**

##### Loyers :

L'accord initial reposait sur un loyer mensuel évalué à 1 600 € par mois soit par an 19 200 € qui reposait sur les estimations de l'annuité de l'emprunt.

A ce montant nous sommes sur un loyer mensuel de 3,55 € par m2.

En outre, les professionnels estiment également que c'est à la CCPA de prendre en charge financièrement la maintenance et les coûts de renouvellement (amortissement).

##### Surface construite :

A ce jour, l'équipe des professionnels compte 2 médecins, 1 kiné et 2 cabinets infirmiers. Elle est complétée par d'autres spécialistes intervenant ponctuellement.

La construction prévoit 3 bureaux pour les accueillir ainsi qu'une réserve de surface pour l'installation ultérieure d'un cabinet dentaire.

Les locaux vides ainsi que ceux qui sont faiblement occupés pèsent sur le coût total de l'opération. Ce coût peut fortement baisser si seuls sont réalisés les locaux affectés de façon permanente et rationnelle.

En outre, la CCPA ne souhaite pas construire une coquille semi vide. L'architecte est prêt à redessiner le projet en tenant compte de son économie globale.

### **Budget**

#### **Coût d'investissement :**

Construction	926 572 €
Honoraires (MOE, BC, SPS, géomètre)	157 515 €
Domage ouvrage imprévus et divers / foncier	105 300 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 189 387 €</b>

#### Financements :

Etat (DETR)	153 600 €	Obtenu
Région	150 000 €	Obtenu
Europe : FEADER	297 500 €	A faire
Contrat de Ruralité	178 500€	A faire
Département	150 000€	A faire
Autofinancement : emprunt	260 400€	

- Loyer annuel pour équilibre de l'opération : 76 316,32 €
- **Soit par mois : 6 359,69 € ou par m2 14,13 €. (surface 477m2)**

M Aulombard conteste la proposition de plan de financement d'après lui les professionnels de santé n'ont pas à financer l'amortissement du bien c'est au propriétaire à le prendre en charge.

D'après lui la communauté de communes doit investir de l'argent pour des sujets aussi important que la santé. Il fera un point lors du prochain bureau de la communauté de communes.

Mme Broussard : il ne faut pas multiplier les maisons de santé au risque de se retrouver avec des « coquilles vides »

Spécialité	Civilité
2 médecins généralistes	Dr BERENGUER
	Dr RICHON
2 cabinets infirmiers	
1 kinésithérapeute	
Spécialistes ponctuellement	

#### CENTRE MEDICAL DE QUILLAN

Le centre médical de Quillan a été acheté par la ville de Quillan et serait donc en gestion municipale. La ville louera le centre aux professionnels de santé.

2 Médecins généralistes seraient présents : le Docteur Corby et le Docteur ELHABCHI

La ville de Quillan est en zone vulnérable et le centre médical peut bénéficier d'aides financières : notamment des nouveaux modes de rémunération.

M Corby est le porteur de projet. Si l'association des professionnels de santé souhaite par la suite monter une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) pour bénéficier d'aide financière de la part de la CPAM de et l'ARS

L'objectif de la communes est de faire venir un voir deux nouveau(x) médecin(s) généraliste(s) sur la ville de Quillan. (Fiche de poste)

Mme Broussard indique que les professionnels de santé de Quillan ne souhaitent pas s'engager dans un projet de soins avec l'ARS.

#### PROJETS E SANTE

##### **Maison de santé Pluridisciplinaire Axat :**

Télémédecine : expérimentation du Projet domoplaies : « plaies et cicatrisation »

Dans la pratique, le médecin traitant réalise le diagnostic en amEt et transmet le dossier médical du patient au spécialiste, qui fixe un rendez-vous afin de réaliser une consultation par visioconférence à l'aide de deux caméras intégrées à la tablette connectée. Lors de cette consultation à distance, le

patient est accompagné du médecin et d'un ou plusieurs infirmiers qui mettront en place le protocole de soins défini par le spécialiste.

Avantage : rapide, évite les déplacements : confort du patient.

### **Partenariat entre la commune de Chalabre et la start up KYOMED**

MAJORDOME : suivre sa santé depuis son poste de télévision

## **2/ Enfance-Jeunesse / Petite enfance**

### **POINT D'ACTUALITE : EAJE DE QUILLAN**

Karine GONZALEZ informe la Commission que la CCPA rencontre de réelles difficultés pour recruter un(e) Auxiliaire de Puériculture, au point que celles-ci font peser une menace de fermeture pour l'EAJE de Quillan suite à l'arrêt de travail d'Amélia BARBICHE. En effet, les diplômés sont rares et la formation, accessible sans conditions de diplôme même si le bac est conseillé, est soumise à un numérus clausus. La liste exhaustive des écoles sur la totalité du territoire LR-Midi Pyrénées est :

- Toulouse (90 + 40 places)
- Rodez (11 places)
- Tarbes (9 places)
- Montpellier- Grabels (15 places)
- Nîmes (20 places)
- Perpignan (15 places)
- et Béziers (20 places).

La plupart des postes sur les EAJE du territoire sont déjà couverts par des infirmières dont le diplôme est un équivalent supérieur, et donc avec un impact sur la masse salariale.

A l'heure actuelle, une solution a été trouvée avec la PMI qui a accordé une dérogation sur la proportion de personnel diplômé/personnel qualifié CAP petite enfance par la mutualisation du personnel entre les 2 EAJE de la CCPA. Pour autant, cette solution ne peut être satisfaisante à long terme.

Il est donc proposé qu'un courrier soit envoyé au Conseil Régional qui attribue les places en formation d'Auxiliaire de puériculture afin de l'alerter sur la situation.

En parallèle, chaque membre de la Commission s'engage à faire part du besoin de recrutement sur l'EAJE de Quillan dans les structures susceptibles d'avoir du personnel à temps non complet et qui pourrait y effectuer quelques heures (Hôpital local...).

Enfin, Régine DUMAS suggère qu'une Auxiliaire de puériculture pourrait être embauchée de façon permanente afin de couvrir les besoins de remplacements, comme ce qui se fait dans certaines collectivités. Une des difficultés majeures dans le cas des remplacements réside dans l'éloignement géographique des candidats potentiels, outre la pénurie globale de diplômés au niveau régional.

### **BILAN DE L'ACTION FIESTA FAMILIA**

La journée du 15 octobre organisée par le comité de la Haute Vallée du REAAP de l'Aude a été un réel succès. Environ 200 participants ont été comptabilisés tout au long de la journée. Cela montre que la CCPA a un rôle à jouer sur le territoire au niveau événementiel, en tant qu'organisateur aussi bien qu'en tant que partenaire actif comme c'est le cas pour Fiesta Familia.



On peut aussi noter que cette journée été marquée par une mixité sociale appréciée par les participants et par les membres du réseau.

Après lecture des besoins recueillis durant l'action et retranscrits sans tri préalable (Cf. PJ : 40 bulletins remplis), quelques points semblent émerger :

- Besoin de lieux et d'occasions pour échanger avec d'autres parents,
- Besoin de temps ludiques dédiés aux enfants accompagnés de leurs parents,
- Besoin de développement des aires de jeux dans les communes, perçues également comme des facteurs de lien social,
- Demandes de renouvellement de l'action,
- Volonté de développer la coopération entre les différents partenaires éducatifs pour les professionnels et bénévoles présents.

### **RETOURS SUR LES PREMIERS TEMPS DE FONCTIONNEMENT DES RAM ET LAEP**

Régine DUMAS explique que les 2 services itinérants ont officiellement ouverts en novembre et que l'organisation définie se met en place progressivement.

Le RAM des Pyrénées audoises propose 2 types d'accueil :

- Des temps collectifs destinés aux Assistantes maternelles agréées accompagnées des enfants.

Les 1ers se sont déroulés à Quillan et à Chalabre dans les locaux des ALSH respectifs. Quelques travaux sont encore à prévoir.

- Des permanences administratives destinées aux familles et aux Assistantes maternelles afin de les accompagner dans leurs démarches. Les 1<sup>ères</sup> permanences ont eu lieu à Quillan, dans les locaux situés au RDC de l'Office de tourisme, ainsi qu'à Chalabre à l'ALSH. D'autres vont suivre d'ici peu à Roquefeuil (Maison de la montagne) et à Axat (UT ?).

Le LAEP « Le Tapis à pois », comme on vient de le voir répond bien à une demande des familles sur le territoire. Il s'agit désormais de bien communiquer sur le service offert.

Une présentation a été faite durant l'accueil des enfants à l'EAJE de Chalabre et 5 familles fréquentent désormais l'accueil de Chalabre. Un accueil a également été ouvert à Quillan mais nécessite encore un travail de communication (information en EAJE, distribution de prospectus,...). Un accueil sur le Pays de Sault est en cours de réflexion pour le début de l'année 2017.

De plus, les modalités de répartition des différents accueils entre les accueillantes formées doivent être précisées. Régine DUMAS a sur ce point travaillé une étude sur les impacts financiers de chaque scénario.

### **Désignation des membres des COPIL RAM et LAEP**

Des Comités de pilotage doivent être mis en place pour les RAM et LAEP avec la CAF, la PMI et la MSA. Les 1ers auront lieu en février 2017.

Après concertation, les représentants des élus aux COPIL sont désignés : Mme Ginette JAMMES, Mme Andrée BROUSSARD, Mme Isabelle SZYMANSKI, et M Jean-Jacques AULOMBARD.

### 3/ INFORMATIONS DIVERSES

Les documents concernant :

- Les visuels en cours de travail pour les flyers LAEP et RAM
- Les mesures vigilance attentat (objectifs et déploiement envisagé dans les structures enfance-jeunesse)
- Les ajustements opérationnels dans l'organisation des ALSH en 2017 suite aux conclusions du COPIL CEJ (réunions d'équipe, périodes d'ouverture, séjour numérique ados en PJ)
- La réunion alimentation-nutrition du docteur GRAND à la crèche d'Espérasa à destination des parents du 06/12/2016

ont été transmis aux membres de la commission. Ceux-ci n'appellent pas de remarques particulières.